

La commune de Koekelberg déclare l'état d'urgence climatique, une première



Le conseil communal de Koekelberg a déclaré, lundi soir, l'état d'urgence climatique, une première pour une commune belge. Cette mesure doit aboutir à l'adoption d'un "plan climat" qui respecte les grands principes établis dans l'Accord de Paris, a fait savoir mardi l'échevine Groen, Tinne Van der Straeten.

Le conseil communal a décidé de déclarer l'état d'urgence à la suite d'une motion déposée par les partis de la majorité PS et Ecolo-Groen sur la réduction du plastique et des déchets. En déclarant l'urgence climatique, Koekelberg affiche sa volonté d'agir concrètement. *"C'est maintenant ou jamais pour le climat. Notre génération est la première à subir les conséquences du réchauffement climatique et la dernière à pouvoir inverser la tendance. A Koekelberg, nous avons décidé de relever le défi, car chaque niveau de pouvoir peut apporter sa pierre à l'édifice"*, a fait valoir l'échevine.

En pratique, cette décision servira de cadre à l'élaboration d'un plan climat, qui devrait voir le jour à l'issue d'un processus participatif.

Le conseil communal a également passé en revue l'accord de majorité, qui met l'accent sur la mobilité active et l'optimisation de l'espace pour les cyclistes et les piétons ainsi que sur la transition énergétique dans les bâtiments publics.

"Nous pouvons apporter des solutions à l'échelon local", a confirmé le bourgmestre socialiste Ahmed Laaouej. Selon lui, des moyens ont notamment été dégagés dans le cadre

d'un plan d'isolation.

Belga